

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Ruhengeri le 10 décembre 1958.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED
TERRITOIRE DE RUHENERI.

(*) N° I240/A.E 2/03

Réf. n° :

Annexe : A la chef de Chefferie Mulera
Bijlage : à Cyuve.

Objet :
Voorwerp :



Monsieur le Chef,

Je vous rappelle la suite à donner aux lettres de Mr. Bardiaux concernant la demande de location de parcelle à Kinigi et à Rugarama.

Pour ma part je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous lui accordez l'autorisation moyennant paiement de la taxe. Il y a lieu de le faire savoir à Mr Bardiaux en lui communiquant le numéro de la parcelle attribuée.

Monsieur l'Administrateur Territorial Assistant

GILLET A.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "GILLET A." followed by a stylized "G".